

Réf: Dossier N° : 53435

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AFRIC NOUVELLE ASSISTANCE- PLUS » en abrégé «AF-NAP »

Siège social : ABIDJAN - PLATEAU IMB. NASSAR ET GADDAR, 30 BP
650 ABJ 30

Aux termes de la DNSV et des Statuts SSP en date du 13 Août 2018 reçus par Me Maïmounat TOURE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 24 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AFRIC NOUVELLE ASSISTANCE- PLUS » en abrégé
«AF-NAP ».

Objet: toutes activités liées à la sécurité privée, au gardiennage, à la surveillance des personnes..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - PLATEAU IMB. NASSAR ET GADDAR, 30 BP
650 ABJ 30

GERANT: Monsieur KONAN KOFFI CLEMENT.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-21405 du 24/08/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19931 du 24/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

